



Pessac, le 6 mars 2018

N/Réf : FscqP-2018-02

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 28 février 2018 à la salle de quartier du Monteil à 20h00

Participants : Françoise Lafon (Sardine), Ghislaine Aguilar (CCLAPS et Fédération), MM. Dominique Lestynek (Le Bourg), Jacques Da Rold (Fédération), Michel Ménérier (La Paillère-Compostelle), , Roger Lévy (France et environnants), Jean-Claude Juzan (Le Monteil), Bernard Rautureau (Cap de Bos), Raymond Delcroix (Les Échoppes-Le Vallon-Le Pin Vert et fédération), Gilbert Albarran (France), Philippe Cernier (Noès et fédération) , Marie-Pierre Lafarge (Magonty et Fédération), Michel Kwiatkowski (Fédération), Richard Mabilieu (3M-Bourgailh).

Absents excusés : Jean-Baptiste Casenave (CCLAPS et Fédération), Marie-Christine Derischebourg (Chiquet-Fontaudin) représentée, Daniel Domenge (3M-Bourgailh) représenté, Jean-Pierre Stahl (Casino), Michel Fregnacq (Cap de Bos) représenté, Paul Béтин (Verthamon-Haut Brion), Stéphanie Grondin (Toctoucau)

Rédacteur : Raymond Delcroix

Ordre du jour :

- L'approbation du CR du CA précédent
- Préparation de l'AG avec le CR du groupe de travail
- Organisation de l'AG (renouvellement des membres)
- Les comptes 2017
- Le budget prévisionnel
- Répartition de l'enveloppe « communication »
- Retour des conférences de secteur
- Un tour de table d'expression de chacun sur le vécu de son quartier ces derniers mois (tour de table d'écoute permettant de partager nos expériences (positives ou négatives, nos satisfactions et mécontentements... nos souhaits)
- Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 20 décembre 2017

Le compte-rendu du CA 20 décembre dernier est approuvé à l'unanimité.

2. Préparation de l'AG avec le CR du groupe de travail

L'assemblée générale officielle se déroulera de 9h00 à 11h00 dans les conditions habituelles. Elle sera suivie à 11h00 par le débat avec les élus sur les déplacements.

Lecture du rapport moral par le président suivi du vote sur l'approbation.

Lecture du rapport d'activité par le secrétaire général suivi également du vote de l'assistance. Il est demandé à tous les membres ayant participé à une activité de faire parvenir, au secrétaire général, un CR annuel de celles-ci. Il en fera le CR global de la fédération.

Présentation du rapport financier par le trésorier suivi du vote sur l'approbation, et de l'accord du maintien de la cotisation annuelle à son niveau actuel.

Elle sera suivie à 11h00 par le débat avec les élus (à partir de la note de présentation transmise à chaque quartier et aux élus des villes de Pessac et Cestas, des conseils régional et

départemental et de la députée). Il sera suivi de questions diverses notamment sur les thèmes de la vie associative, de l'éclairage de nuit, des salles mises à disposition pour les actions culturelles et animations des quartiers, de la communication dans Pessac en Direct, du calendrier des rencontres régulières, des relations avec Bordeaux-Métropole pour obtenir des informations.

3. Organisation de l'AG (renouvellement des membres)

Contrairement aux habitudes, il n'y aura pas de dossier papier distribué en début de séance. La diffusion des différents rapports sera faite quelques jours avant l'AG par mèl exclusivement.

Un poste est vacant au bureau. Un appel à candidature va être fait en même temps que la diffusion de la convocation à l'AG. Les membres actuels renouvellent leur candidature.

Le vote aura lieu à bulletin secret dans les conditions habituelles.

Raymond Delcroix s'occupe de la commande des ingrédients pour l'apéritif et de leur perception. Jacques Da Rold s'occupe de la perception des clefs.

4. Les comptes 2017

Le rapport financier présenté par le trésorier appelle un seul commentaire. Il faut remplacer l'intitulé de la ligne « subventions » par « aide aux quartiers ».

Le bilan financier est équilibré à plus 28421 € dont 14100 € au titre de la réfection de la fontaine du pape.

5. Le budget prévisionnel

Présenté par le trésorier le budget prévisionnel est approuvé. Il faut remplacer l'intitulé de la ligne « communes » par « ville de Pessac »

6. Répartition de l'enveloppe « communication »

L'enveloppe « communication » (aide aux quartiers) a été diminuée de moitié contrairement aux promesses faites par le Maire. Le président va faire un courrier pour signaler ce dysfonctionnement à M. le Maire.

Elle ne sera plus attribuée dans ces conditions et à ce titre à partir de 2018, mais directement attribuée par la Ville en fonction des demandes de subvention faites par les quartiers.

7. Retour des conférences de secteur

Il n'y a pratiquement pas de débat, 80% du temps est accaparé par les élus. Les questions ne concernent souvent que des problèmes individuels. La représentation de la population est décevante, à peine 1% de la population. Les salles choisies ne peuvent de toute façon pas accueillir plus de monde.

8. Un tour de table d'expression libre – veille et écoute

- manque de dynamisme du quartier la relève est loin d'être assurée ;
- insuffisance de places de stationnement dans les nouvelles constructions immobilières et il faudrait impérativement lier la place de parking au logement ;
- la vie associative est en baisse, on va vers la fin des comités de quartier ;

- une soirée théâtrale est organisée à France ;
- les quartiers extra rocade subissent la circulation de délestage de la rocade, il faudrait plus de ralentisseurs en particulier pour les bus ;
- le 29 avril prochain aura lieu la journée nationale de la résistance, un hommage sera rendu à Germaine Bonafon, un appel à recevoir des archives est lancé ;
- il serait souhaitable d'organiser une fête au niveau de la fédération, il faut créer un groupe de travail, et on pourrait organiser des voyages ;
- un dossier d'embellissement d'un carrefour a été refusé par la mairie sans l'expression des raisons, c'est décevant ;
- le carnaval sera ridicule cette année ;
- l'état des routes et des trottoirs est lamentable ;
- au sujet de la nuisance des aéronefs il faut faire attention au collectif d'Eysines sur ce sujet ;
- nous souffrons du manque d'information préalable au sujet des travaux effectués dans nos rues et les entreprises laissent l'espace public dans un état lamentable.;

-9. Questions diverses

Nous sommes tous invités à l'inauguration de l'historial à la médiathèque de Camponac le 15 mars à 18h00.

Jacques Clémens a fait l'objet d'un bel article dans Sud-Ouest. Nous avons dépensé 535 € pour la gerbe et la plaque, une participation de 30 € par quartier est souhaitable.

La prochaine réunion de bureau à définir lors de l'AG

Le prochain CA à définir lors de la prochaine réunion de bureau

L'assemblée générale aura lieu le 17 mars (matinée) à l'Orangerie (venir dès 8h15 pour ceux qui le peuvent pour préparer la salle).

La réunion se termine à 22h00

Le Président

